



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 septembre 2001
Français
Original: anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria**

**Note verbale datée du 21 septembre adressée au Président
du Comité par la Mission permanente de la Croatie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République de Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, et, se référant à sa note datée du 7 juin 2001 concernant ladite résolution, a l'honneur de porter à sa connaissance que les services croates compétents ont reçu les instructions voulues pour l'application intégrale des paragraphes 5, 6 et 7 de cette résolution.

